

GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LES ENFANTS D'UKRAINE (CGU)

Artwork by Christian Guémy alias C215



www.coe.int/cgu

Construire une Europe
pour et avec les enfants



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DÉFENDRE LES DROITS DES ENFANTS TOUCHÉS PAR LA GUERRE D'AGRESSION MENÉE PAR LA RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Groupe consultatif du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU): *Passer de l'engagement à l'action*

Qu'est-ce que le CGU ?

Le CGU a été formé en tant que mécanisme de réponse rapide à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, à la suite d'un appel lancé par les chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe lors du [Sommet de Reykjavik](#) en mai 2023. Cette **plateforme unique de coopération multilatérale** vise à **renforcer les droits de tous les enfants touchés par la guerre en Ukraine**, qu'ils aient fui ou aient été évacués vers les États membres du Conseil de l'Europe, qu'ils soient restés en Ukraine ou rentrés dans leur pays, y compris après avoir été déportés illégalement en Fédération de Russie, au Bélarus ou dans les territoires temporairement occupés (TTO), à la suite de l'agression.

Quelles sont les principales réalisations du CGU à ce jour ?

Depuis sa formation, le 30 novembre 2023 :

- ▶ **41 États membres du Conseil de l'Europe** ont désigné des experts nationaux chargés de la coordination et de la prise de décision sur les questions liées à la protection des enfants d'Ukraine ;
- ▶ **Plus de 20 organisations internationales et de la société civile** participent activement au dialogue afin de définir les thèmes prioritaires et de contribuer à renforcer la protection des droits des enfants d'Ukraine ;
- ▶ **Des groupes de dialogue thématique et de discussion** se réunissent régulièrement pour traiter les thèmes les plus urgents, tels que **les procédures transnationales et les questions relatives à la tutelle**, ainsi que **l'accompagnement psychologique et la prise en charge tenant compte des traumatismes** ;
- ▶ Les principaux enjeux thématiques ont été abordés par l'intermédiaire d'événements ciblés, notamment :
 - un échange thématique sur **l'accès des enfants d'Ukraine à l'éducation**, qui a abouti à la production d'une **étude cartographique** (en collaboration avec le Service de l'Éducation du Conseil de l'Europe) ;
 - une audition spéciale, en étroite coopération avec le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), sur **la compréhension des risques de traite des êtres humains, y compris à des fins d'exploitation sexuelle et d'exploitation par le travail, auxquels les enfants d'Ukraine sont exposés** ;
 - une audition spéciale sur **les conditions préalables au retour en toute sécurité des enfants d'Ukraine qui se trouvent dans les États membres d'accueil** ;
 - une audition spéciale sur **l'impact de la guerre sur les enfants en situation de handicap** ;

- un échange thématique d'experts sur la responsabilité pour les crimes commis contre les enfants pendant la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine : justice adaptée aux enfants et accès aux recours, et
 - un échange thématique d'experts sur la violence facilitée par la technologie et l'intelligence artificielle touchant les enfants en situation de conflit : éléments de preuve, responsabilité et mesures de protection, avec un focus sur l'Ukraine.
- ▶ Outre ses travaux thématiques permanents ou ponctuels, le **CGU sert également de forum** de discussion entre les États membres et les organisations concernées, favorisant le dialogue autour des nouveaux défis liés aux enfants d'Ukraine, par l'intermédiaire d'échanges informels facilités par le Secrétariat du CGU ;
- ▶ Le CGU a tout de suite démontré sa valeur en tant que **mécanisme de réponse rapide** et **plateforme d'évaluation par les pairs**.

Quelles seront les prochaines étapes ?

■ **Le mandat du CGU a été prolongé jusqu'en décembre 2026**, réaffirmant son rôle en tant que mécanisme flexible, capable de réagir rapidement à des questions en constante évolution et d'apporter un soutien concret et efficace aux États membres ainsi qu'à tous les acteurs concernés qui travaillent auprès des enfants d'Ukraine. Au cours de sa deuxième phase, le CGU mettra particulièrement l'accent sur de nouveaux domaines prioritaires, notamment le rôle des enfants dans le processus de responsabilisation et l'accès à la justice, les violences sexuelles liées aux conflits, ainsi que le harcèlement et les brimades (y compris en ligne) dans le milieu scolaire. À travers ses prises de position, études, fiches d'information, notes d'orientation et recommandations, le CGU s'efforce de remédier aux lacunes les plus urgentes mises en évidence dans le cadre des discussions, dans le but de protéger efficacement les droits des enfants d'Ukraine touchés par la guerre.

Avec qui travaillons-nous ?

- ▶ Des experts nationaux provenant principalement des ministères des Affaires sociales, ainsi que d'autres ministères concernés, tels que les ministères de la Justice ou de l'Intérieur, des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres organismes des États membres du Conseil de l'Europe intervenant dans les décisions concernant les enfants d'Ukraine ;
- ▶ Le ministère ukrainien de la Politique sociale, de la Famille et de l'Unité ;
- ▶ Le Centre de coordination ukrainien pour le développement de l'éducation familiale et de la prise en charge des enfants ;
- ▶ Le Service national d'Ukraine pour les enfants ;
- ▶ Le Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien ;
- ▶ Des organisations internationales, y compris des institutions des Nations Unies et des agences de l'Union européenne ;
- ▶ Des organisations de la société civile locales et internationales ;
- ▶ Des experts indépendants possédant une connaissance approfondie des droits de l'enfant, de la protection de l'enfance, du droit international et de l'accompagnement psychosocial.

Comment le CGU est-il financé ?

■ Le CGU est actuellement financé dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine « **Résilience, relance et reconstruction** ».

Comment obtenir plus d'informations ?

- ▶ Page web du CGU : www.coe.int/cgu
- ▶ Secrétariat du CGU : cgu@coe.int

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE